



TARIFS et Règlement LOCATION CLUB-HOUSE

-Responsable : Kraemer Anita

Tél : 0388862218 ou 0688558378

-Location : 180 € + Consommation électrique par relevé compteur,

-Location double four a tartes flambées : 30€

-Bière 30 Litres : 60€.

-Bière 50 Litres : 90€.

-Étang : 80€, les truites devront être commandées auprès de l'aappma, tout autres espèces de poissons seront remis à l'eau dans de bonnes conditions,

Pièces a fournir et informations

-Assurance pour les journées de location.

-Caution 200€ par chèque ou en espèce,

-Après la remise des clefs, en fin de location, un état des lieux se fera entre le responsable et le locataire

-Toutes casses et dégradations devront être signalées au responsable de la location.

-Un nettoyage des tables, chaises, cuisine, bar, sol, four, toilettes et tout autres matériels utilisés, sera effectué par le locataire.

-Les tables seront toujours protégées par une nappe

-Empiler les tables par 3 au maximum

-Empiler les chaises par 10 au maximum

-Utilisation de la tireuse a bière réserver aux locataires achetant la bière à l'aappma

-Pêche et baignade interdite, interdiction de pénétrer dans l'enceinte de l'étang, sauf location de l'étang,

-Toutes les portes et portillons devront être fermés à clefs, entre et en fin de location

-L'AAPPMA se dégage de toutes responsabilité en cas d'accident ou de non-respect du règlement,

-Je déclare (représentant majeur de la location) avoir pris connaissance du règlement de la location,

Date :

Nom du responsable :

Nom du locataire :

Signature :

Signature :